



**COMMISSION NATIONALE DE TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE**

**REUNION PAR VISIO CONFERENCE LE 28 MARS 2020**

**Présents :**

Christophe MARTINEL, Président de la Commission Nationale de Tir sur Cible (CN TSC), Président de la Commission Régionale (CR) de la Ligue des Pays Normands,

Jean-Gilles YVER, Vice-Président de CN TSC,

Robert DALBESIO, Vice-Président de la CN TSC

Dominique GENARD, Trésorier de la CN TSC, Président de la CR Centre Val de Loire.

Philippe DEFIEUX, Secrétaire de la CN TSC,

Michel RENARD, Président de la CR des Hauts de France, Responsable de l’Arbitrage,

Stéphane ESTIER, Président de la CR Bretagne Pays de Loire, Responsable Formation de la CN TSC, Capitaine de l’équipe ELITE de France,

Ghislaine VAN DEN WOLDENBERG, Présidente de la CR AURA,

Dominique DIDRY, Président de la CR ILE de France,

Laurent MOINEL, Président de la CR Grand EST,

Henry LAUR, Président de la CR Pyrénées Méditerranée,

Gilbert KAOUMA, Président de la CR Nouvelle Calédonie

Serge ZERROUKI, Entraîneur de l’équipe de France,

Yves MALIET, Webmaster de la CN TSC.

**Absents excusés :**

Antoine RODULFO, Président de la CR de la Réunion,

Michel TOULA, Président de la CR Martinique,

**Le président ouvre la séance à 9 h 13.**

**Points abordés :**

1/ Actualités de la discipline par le Président de la CN TSC Christophe MARTINEL.

Lors du dernier CDN, avec Robert, il nous a été dit qu’il fallait être au top pour le Championnat de France, être bien organisés, pouvoir répondre aux médias, rendre un planning organisationnel au DTN, pour le 18 avril, date initialement prévue.

2/ L'open international des clubs de TSC à Caen, du 29 au 31 mai 2020, annulé et reporté à 2021 :

Christophe : attendre les élections et la nouvelle équipe dirigeante pour définir l’orientation à prendre pour l’année prochaine. On va garder le lieu de la compétition et définir les dates qui doivent se situer après le championnat de France (Pentecôte 2021 ?). Les partenaires nous sont fidèles et reportent leurs budgets, leurs appuis logistiques. Les équipes étrangères restent présentent également. Ce délai supplémentaire, permettra-t-il de régler le sujet du règlement international ?

Ceux qui ont réglé les inscriptions, vont se faire rembourser. Les cibles sont faites en Belgique (1500 cibles, dont 1000 pour la précision et 500 pour le relais).

Pour l’instant la Fédération n’apporte pas de budget, sauf une participation au pot de clôture à la mairie de CAEN.

L’AG élective de la Fédération est prévue les 12 et 13 décembre 2020 à LYON.

3/ Le championnat de France à Limoges, les 9 et 10 mai 2020, annulé.

Voir le sujet des budgets qui doivent s’arrêter fin août. Un report de budget est-il possible ? Y aura-t-il une nouvelle AG avant celle de décembre ? A priori, non, sauf une éventuelle AG technique « minimale » pour les points réglementaires indispensables ?

Une nouvelle date peut-elle être proposée ? Christophe voit avec un membre du CDN, car il semblerait que la PSP pourrait faire un championnat de France de son côté. Il nous fera part des décisions éventuelles ou des possibilités laissées aux commissions sportives.

Si non, peut-on organiser une compétition nationale avec l’appellation « championnat de France », avec l’accord du CDN  ? Si oui, à confirmer, où et quand, quelle région pourrait l’organiser ?

Après échanges, la conclusion qui s’impose est qu’il n’est pas possible d’organiser un Championnat de France d’ici la fin de l’année, sauf avec l’aval de la Fédération, ou si la Fédération décide d’en organiser un pendant l’été, probabilité faible à ce jour. Une information aux compétiteurs sera à faire dès que possible.

Pour le prochain championnat, un rapport prévisionnel est à élaborer, détaillant l’organisation, les plannings, les horaires précis, des référents pour chaque domaine. Respecter les horaires de rendez-vous pour les personnalités invitées, notamment pour les remises des prix.

Les contraintes : quelle piscine, disponibilité, quel bassin, nombre de lignes d’eau, donc nombre de compétiteurs.

Garde-ton le défilé ? Conserver son côté festif ? Quelle est sa perception par les autres disciplines, par les responsables de la Fédération ?

Avec les points à améliorer : timing à définir selon le nombre de ligne d’eau : diminuer le nombre de compétiteurs, de séries, proportion Hommes-femmes, le sujet du respect des juges, organisation de la saisie, installer les lampes, mieux organiser les podiums, inscriptions avec le niveau Tireur 1. Définir la sélection pour chaque catégorie. (L Moinel), etc.

S’agissant de la contrainte liée au nombre de compétiteurs, au total et pour certaines catégories :

* Remarque de Jean-Gilles : Peut-on au lieu de qualifier un certain nombre de compétiteurs par catégorie : fixer une performance au combiné qualifiante (minima) exemple 13400 pour les masculins ? Cela implique une certaine souplesse pour la composition des séries donc un timing aléatoire.
* Stéphane s’interroge sur la remarque de JG : pour une sélection minimum comment peu-t-on déterminer un an avant un score minimum ? Il faudrait que l'ensemble des compétiteurs connaissent les règles du jeu en début de saison. Comment faire, par exemple, si le nombre de compétiteurs est supérieur au nombre de places possibles ?

Laurent revient aussi sur les minima et pense qu’il faut éviter que les compétiteurs sélectionnés soient toujours les mêmes. Il souhaite avoir, pour la motivation à l’égard de la discipline, un maximum de compétiteurs invités. Cela passe aussi par la capacité des bassins accueillants en nombre de lignes d’eau. Laurent souhaiterait que les meilleurs RS puissent être invités au championnat de France.

4/ Le stages ELITE de France, le CRITERIUM Jeunes : Serge, Stéphane. Participation des Minimes ?

* Le stage ELITE : le prochain aura lieu en 2021

Objectif : Avoir les meilleurs compétiteurs nationaux, pour en faire de meilleurs compétiteurs nationaux et même internationaux ! Être prêts pour les futures compétitions internationales lors de leur reprise.

Lieu : Chateaubriant, sans doute à Pâques 2021, seul weekend de 3 jours. Il sera organisé par le staff de l’équipe de France, Serge Zerrouki entraîneur-sélectionneur de l’EDF, Stéphane Estier capitaine de l’EDF et Robert Dalbésio, conseiller technique.

Le contenu du stage doit être validé par le DTN, comme il l’a été lors du précédent stage. Les activités annexes doivent être en rapport direct avec la discipline.

Budget 3000 euros, à intégrer dans le budget prévisionnel de la discipline. Une partie du budget initial (qui était de 3600€) étant transféré à l’organisation du stage jeune de Marc Lourdelle.

Sujet compliqué : avoir aussi les minimes ? Ils n’ont pas encore l’esprit tourné vers l’international.

Donc avoir uniquement les Masters, les Seniors, les Juniors et les Cadets.

Soit 9 adultes (6 H et 3 F) et 9 jeunes (4 H et 5 F). Garder des binômes si possible.

Si une absence se déclare, elle est remplacée de la façon suivante : un(e) adulte par un(e) adulte, un(e) jeune par un (e)jeune.

Est-il possible d’avoir deux stages ? Un pour les jeunes, un pour les adultes (Masters et Seniors).

Très difficile sur le plan de l’organisation. Donc maintien du format actuel.

* Le stage Jeunes :

Il doit avoir lieu avant le stage adulte.

Donc avoir un seul stage pour l’équipe ELITE, décision prise après échanges.

Pour les Jeunes, l’idée est de proposer à Marc Lourdelle l’organisation, à Courville, du stage Jeunes trois ans de suite. Pour les Minimes, les Cadets et Juniors (hors équipe ELITE). Il s’agit d’un stage type Critérium, ou stage de « brassage » pour reprendre l’expression évoquée par Stéphane. Pour le budget, prévoir 2000 euros, il sera nécessaire de demander une participation plus forte que précédemment aux jeunes.

Là aussi, avoir un budget prévisionnel à intégrer dans le budget de la discipline. Le contenu du stage sera peut-être à adresser au DTN ?

Christophe évoque la possibilité d’avoir une subvention par le CREAN de Vire, pour l’organisation future d’un stage jeune, dès lors qu’il y a plusieurs nations étrangères. A voir après l’Open International de 2021.

5/ Les RIPES : Ghislaine

Ghislaine se propose d’organiser de nouveau l’animation de la manifestation pour le Tir sur Cible.

Budget : 1100.00 euros.

L’équipe est bien « huilée » nous dit Ghislaine et les jeunes sont satisfaits.

Tous les ateliers regroupent environ 360 jeunes.

La proposition de Ghislaine est retenue.

6/ Le règlement des compétitions.

* Matériel de pigeage à unifier : choisir un pied à coulisse unique et avoir une grille de résultat unique également. Noter dans le règlement quel type d’outil est désigné et quelle est la grille à utiliser. Quel est le diamètre retenu pour la pige ? (6,5 mm ?). Tous ces éléments sont à inscrire dans le règlement des compétitions. Arrêter la règle de l’arrondi au demi-millimètre  : Michel.
* Yves précise qu’il peut adapter l’outil de saisie pour plusieurs types de matériel, en paramétrant au début de chaque compétition celui choisi.
* Dominique D pense, en conséquence, qu’il peut y avoir plusieurs outils, et qu’il faut d'abord unifier les grilles de points par rapport à la mesure des millimètres depuis le centre  
  et les règles d'arrondis des millimètres et des secondes.
* Le retour surface : les retours surfaces, dans les compétitions au sein des régions qui les autorisent, sont notés RS au dos de la cible et sur les tableaux de résultats. Ces derniers ne sont pas transmis à la Commission Nationale pour le classement au championnat de France. Le championnat de France est réservé aux épreuves effectuées en apnée.

Jean-Gilles : les résultats «RS» pourraient-ils apparaitre dans le classement combiné du site national avec une annotation spécifique (à voir avec Yves Maliet pour cette fonction spécifique) ?

Question sur les pénalités : en faut-il s’il s’agit d’une catégorie à part, non éligible au Championnat de France ? Quel montant ? Par parcours ? Par épreuve ?

* La procédure de vote lors des réclamations : elle doit être à bulletin secret. Les réclamations doivent être faites à l’issue de l’épreuve. Une liste de juges désignés pour les réclamations doit être établie au début de la compétition : il est proposé, pour le Jury, d’avoir 1 juge par région présente, un JF2 désigné par la Président de chaque Commission Régionale + le Directeur de Compétition.
* Avoir des badges pour les Capitaines 🡺 D Genard peut-il interroger la Fédération ?
* Sujet des fiches , à débattre : en faut-il deux ? Michel ?
* La fiche compétiteur, à élaborer : notant les passages, les tirs, les impacts, les temps : une annexe au règlement ? une fiche plastifiée réutilisable ?
* Une fiche individuelle pour les arbitres ? Plastifiée et réutilisable présentant les points importants à surveiller lors de chaque épreuve.
* Ajouter dans le règlement, pour le super biathlon, que le nombre d’impacts doit être égal au nombre de tirs et donc de passages.

7/ Arbitrage :

Michel Renard : nominations de Juges : les membres de la Commission Nationale valident la nomination des juges proposés par Michel dans la liste qu’il nous a communiquée avant la réunion.

Sont nommé JF1 : Laurent PACE, Ludovic RIVIERE, Emmanuel CORREA, Noël ROBINO, François DESARZENS, Gilles HEINEMANN, Thibault HAYT, Paolo DE SOUSA, Corinne NOAL.

Est nommé JF2 : Yves MALIET.

8/ Formations,

Gilbert nous fait part de la formation effectuée en Nouvelle Calédonie. Il y a 6 cadres actuellement, en Nouvelle Calédonie.

Un des objectifs prévus pour 2020 : proposer des découvertes à des jeunes des quartiers défavorisés de Nouméa.

Gilbert souhaiterait avoir des autocollants. Christophe regarde s’il peut en descendre à Marseille à l’occasion du prochain CDN, si un membre de la Nouvelle Calédonie y est présent.

* Stages cadres : Stéphane regarde avec Yves pour une formation en visio. Le 25 avril à 9 h 00 est proposé.
* Stage arbitrage : Michel essaie d’organiser une réunion arbitrage par visio. La date du 18 avril à 9 h 00 est proposée.

Mise à jour des supports de formation de l’IE (demande de D Genard) : idée d’avoir une formation d’entraîneur à part entière. Ghislaine et Stéphane s’en chargent. Serge leur propose de leur transmettre ce qu’il a déjà fait, sur ce sujet.

9/ La priorisation des inscriptions aux compétitions, comment éviter les absences le jour de la compétition, sujet évoqué par plusieurs régions :

Idées évoquées, arrêter en septembre celle(s) paraissant la/les plus appropriées.

* Déposer une caution auprès de l’organisateur ? En plus du coût de l’inscription ? Payer son inscription à l’avance ?
* Avoir un calendrier progressif d’inscriptions : idée : les clubs ne peuvent pas inscrire plus de 3 ou 4 ou 5 compétiteurs pendant les trois premiers jours ? Prioriser les compétiteurs du club organisateur ? dans un premier temps, puis les autres clubs s’inscrivent ensuite.
* Retirer des inscriptions un compétiteur souvent absent ?
* Possibilité de s’inscrire sans son référent ? (Laurent M), voir aussi les propositions de D Didry, son message du 24 février, concernant 1/les inscriptions, 2/les listes d’attente, 3/les coordonnées des compétiteurs.
* Il serait possible d’avoir une liste d’attente, nous précise Yves.
* Base de données, avec fiche individuelle et documents à jour pour chaque compétiteur : responsabiliser les responsables de la section Tir de chaque club, qui contrôlerait tous les papiers nécessaires à la validation de l’inscription.
* Responsabiliser un JF2 par région. (Jean gilles se propose d’organiser le paiement des frais d’inscription via son club rssm pour le prochain Trophée de la ville de rennes en novembre).

10/ Points divers : logiciel d’octroi des niveaux : les certificats de niveau peuvent désormais être demandés par les clubs, mais pas encore par les Présidents de région.

Christophe remercie les participants, notamment Yves pour son organisation et Gilbert pour sa participation depuis Nouméa.

Christophe clôture la réunion à 14 h 22.

Prochaine réunion : le 26 septembre 2020 à LYON. Ghislaine organisera la réunion et nous fera part des informations pratiques en temps utile. Penser aux réservations de train 3 mois avant !